



Les employeurs proposent 0,2% d'augmentation dans la Coiffure : l'intersyndicale arrête les négociations.

Dans la branche professionnelle de la Coiffure, aucun accord de salaires n'a vu le jour depuis 2018 malgré une inflation record et un cruel manque d'attractivité du secteur.

Les organisations syndicales FGTA-FO, CFDT, CGT et UNSA dénoncent l'absence totale de volonté de la part des employeurs d'évoluer sur la question du pouvoir d'achat des salariés.

La dernière proposition patronale en séance est de 0,2% au-dessus du SMIC, très loin des enjeux actuels, et ce avec une inflation cumulée de 5,2% depuis 2018.

En 8 ans, ce sont près de 6000 salarié(e)s qui ont quitté la branche de la Coiffure faute d'une reconnaissance professionnelle suffisante. L'absence de revalorisation significative des salaires a fait grimper en flèche la précarité des coiffeuses et coiffeurs qui sont de plus en plus nombreux à ne percevoir que le SMIC, et le tassement de la grille de salaires n'offre plus de perspectives d'évolution cohérentes avec l'expérience et le travail des salariés.

33% des salariés de la branche ont directement bénéficié de la revalorisation du Smic au 1^{er} janvier 2020 et 21% des salaires mensuels de la branche sont inférieurs à 1,05 Smic, contre 5% dans l'ensemble des branches (source DARES 8 octobre 2021).

Chaque année 16000 apprentis sont formés. A quoi sert-il d'investir dans la formation professionnelle si l'on ne met pas en place les moyens de conserver ces jeunes dans le secteur ?

L'intersyndicale a décidé de suspendre toutes les négociations actuelles tant qu'aucune proposition acceptable et décente de hausse des salaires ne sera mise sur la table par les employeurs. Si aucune avancée sérieuse n'est constatée, les organisations syndicales n'excluent pas d'appeler les salariés à la grève pour obtenir une juste reconnaissance de leur travail.